Le Havre, le 16 octobre 2024

**N/RÉF :** RJ : 2CIR – 13304

C « Exploitation»

SC « Article L.622-13 »

**Affaire suivie par :** Maxime JULIEN, maxime.julien@fhbx.eu

CD/MJU/EME

**2CIR**

40, rue des Chantiers

76600 LE HAVRE

A l’attention de Monsieur Stéphane LALOUELLE

**Par courriel :**

stephane.lalouelle@2cir.fr

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver, ci-après, double de la lettre du 8 octobre 2024 reçue en mon Etude ce jour de la société **SANTRA PLUS** qui m’interroge en application des dispositions de l’article L.622-13 du code de commerce pour connaître mes intentions quant à la poursuite ou non du contrat n°30046.

Je vous remercie de m’indiquer expressément si ce contrat est nécessaire à la poursuite de l’activité ou s’il convient de le résilier au moyen du coupon-réponse joint.

Dans l’hypothèse d’une poursuite du contrat, je vous remercie de m’adresser les prévisions de trésorerie actualisées justifiant les capacités de la société 2CIR à honorer les prochaines échéances dudit contrat.

Votre réponse devra me parvenir **au plus tard le 6 novembre 2024** afin de me permettre de répondre au cocontractant dans les délais légaux.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Cécile DÜR

 

**RJ : 2CIR**

**Article L.622-13 du code de commerce**

**Réf : SANTRA PLUS**

**COUPON REPONSE**

**CONTRAT N° 30046 - DEMANDE DE POURSUITE OU NON :**

[ ]  Contrat à poursuivre  [ ]  Contrat à résilier

[ ]  Demande délai complémentaire pour prendre position [ ]  1 mois

 [ ]  2 mois

Date Signature et cachet de l’entreprise